



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 20 octobre 2020

VIGILANCE METEO

Vigilance **Orange** Vent violent

Météo France place le département du Cantal le **mardi 20 octobre 2020** en :

- **Vigilance Orange** à partir de 22h pour un **risque de vent violent**, et ce jusqu'à mercredi 21 octobre 10h

Des rafales de vent violent sont attendues sur l'ensemble du département avec des intensités plus fortes sur les secteurs suivants :

- Secteur Nord-Ouest (Mauriac – Salers) : 110 km/h en rafales
- Frontière avec la Lozère et la Haute-Loire (Massiac) : 100 km/h en rafales
- Secteur Cézallier : 100 km/h en rafales
- Secteur Saint-Flour

Conséquences possibles

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre.
- Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement

- Je protège ma maison et les biens exposés au vent
- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je limite mes déplacements
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Je n'interviens pas sur les toits
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison

Pour suivre l'évolution des conditions météorologiques : <http://www.meteofrance.com>

**Service de la représentation de
l'État et de la communication
interministérielle**

